Ami du Clergé du 19 juin 1930

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Une Mission paroissiale. — XIII. Les devoirs des parents, 353.
Pour la fête du Sacré-Cœur. — Popularité de Jésus dans l'Eucharistie, 357.
Pour la fête des SS. Pierre et Paul. — Obéissance due à l'Eglise dans la personne de ses pasteurs, 360.
Cours de prônes sur le Décalogue. — XLI. Le mensonge, 361.
Cinq minutes d'Evangile. — XXXV. 5e *Dim. après la Pentecôte :* La justice chrétienne et l'honnêteté mondaine, 363.
La prédication des choses qui nous entourent. — 45. L'escargot, 364. — 46. La langue, 366. — 47. L'aveugle, 367.

UNE MISSION PAROISSIALE

XIII

LES DEVOIRS DES PARENTS

Si la jeunesse se perd trop souvent, n'est-ce pas, en partie, la faute des parents ?

I. — *La responsabilité des parents :* son existence, sa fin, ses nuances. Les défauts : caprice, égoïsme, imprévoyance, vanité ; conséquences d'une éducation défectueuse.

II. — *Les devoirs des parents :* l'amour éclairé, impartial, équitable ; la compréhension de l'âme enfantine ; la surveillance ; la correction. Quelques principes d'éducation.

III. — *La préparation de l'avenir :* l'instruction profane et religieuse, choix d'une école, l'éducation post-scolaire ; l'orientation professionnelle ; le mariage des enfants.

L'autorité paternelle une fois l'éducation terminée.

Mes bien chers frères,

Vous gémissez, et nous gémissons tous, sur la perversion de la jeunesse. C'est un fait malheureusement trop exact que bien des jeunes gens s'émancipent trop vite et que bien des jeunes filles entendent, elles aussi, vivre leur vie. Et tout le monde sait ce que signifie ce programme ; les pauvres adolescents qui se perdent sont les seuls à ignorer que leurs facultés se gaspillent, que leur avenir temporel risque d'être brisé, que leur éternité même est compromise par cette existence de joie trop folle qui tôt ou tard leur coûtera une dure rançon de remords et de larmes. Leur inexpérience s'accommode de vivre au jour le jour, sans rien prévoir des rudes lendemains. Ils ont tort et nous les blâmons à juste titre.

Mais sont-ils les seuls à blâmer ? Je ne dis point ceci pour excuser leurs fautes, qu'ils auront à expier dès ce monde et dont il leur faudra rendre compte au Seigneur. Mais on doit tout de même reconnaître que l'existence, telle qu'elle se déroule actuellement, les environne de pièges de toutes sortes, les pousse à l'erreur et au vice, tente de les jeter à l'abîme. Comment voulez-vous que, livrés à eux-mêmes, ils aient assez de clairvoyance pour percevoir le danger, assez de prudence pour y parer, assez de maturité pour triompher des obstacles ? Ils ont besoin d'être éclairés, avertis, dirigés.

Or la Providence leur a donné un conseil qui devait les sauver, et ce conseil, c'est leur famille. L'enfant isolé s'effondrera sous la tempête ; l'enfant protégé par la vigilance de son père et par la tendresse maternelle devrait normalement échapper aux périls qui l'entourent. Pourquoi tant d'entre eux n'arrivèrent-ils pas à franchir les écueils qui leur barraient la route ? Ne serait-ce pas, plus d'une fois, parce que leurs parents n'ont pas compris leur rôle, parce qu'ils n'ont pas su garder les jeunes âmes que le bon Dieu leur avait remises ?

Il faut, pères et mères chrétiens, avoir le courage de regarder en face les responsabilités qui vous incombent, de scruter votre conscience pour savoir si toujours vous avez exactement rempli les charges de votre sublime fonction, et surtout d'envisager l'avenir pour être désormais à la hauteur de votre tâche. Vos enfants auront à répondre d'eux-mêmes devant Dieu, mais vous aurez à répondre d'eux, vous aussi. Si, par malheur, vous les laissiez s'égarer sans réagir, sans faire tout votre possible pour les ramener au bien, Dieu n'aurait-il rien à vous reprocher ? Tandis que, s'ils sont sauvegardés par vous, ils vous seront une source nouvelle de mérites, une occasion de gloire sans fin.

I

I. — Dieu n'a pas voulu constituer la famille comme une société égale, dont chaque membre aurait les mêmes prérogatives et les mêmes obligations. Il en a fait une association hiérarchisée où chacun, en échange de ses privilèges spéciaux, aurait des charges particulières. Il a créé le groupe familial comme une sorte de monarchie : c'est l'époux, le père qui fixe la loi du foyer, et tout le monde, à commencer par sa femme, est en conscience tenu de lui obéir. Mais la mère, de son côté, tout en observant la soumission qu'elle a jurée à son mari, est investie d'une part d'autorité qui, pour être contrôlée par le pouvoir supérieur du maître de la maison, n'est pas pour cela négligeable. Les enfants, donc, devront obéir à leur père d'abord, à leur mère ensuite, ou — ce qui est infiniment plus doux — à ces deux puissances qui, auparavant, se seront mises d'accord.

Et cette organisation n'est pas humaine : elle exista dès le Paradis terrestre, elle est inscrite au quatrième précepte du Décalogue, elle est maintenue dans la Loi du Christ ; et nulle législation civile, nul bouleversement social, ne saurait prévaloir contre l'ordre de Dieu.

Mais si les parents sont munis d'un pouvoir qui, pour être circonscrit dans un cercle étroit, n'en est pas moins sacré, ce n'est pas pour leur vain plaisir, ni pour une quelconque gloriole. Ils sont responsables envers Dieu de l'usage qu'ils auront fait du

sceptre remis entre leurs mains : de même qu'ils ne sauraient élargir l'étendue de leur juridiction, de même ils ne peuvent rien abdiquer des droits que le ciel leur confère sur leurs enfants, car ces droits ne leur furent pas transmis dans leur intérêt personnel, mais dans un intérêt général, essentiel, qui serait lésé par leur abandon. Et si leur négligence devenait fatale aux jeunes êtres dont ils ont la garde, ce sont les parents qui, conjointement avec eux, seraient cités au tribunal de Dieu.

L'autorité du père et celle de la mère se ressemblent en ce qu'elles sont puisées à la même source et qu'elles sont munies de la même force obligatoire. Mais, dans les détails d'application, elles diffèrent assez sensiblement. Au sein du foyer domestique, le père se doit à lui-même et à la nature de son rôle de garder le commandement supérieur. Il ne peut, certes, rien prescrire qui soit contraire aux lois divines, mais dans le vaste champ des décisions licites, il possède la plus ample latitude. C'est lui qui oriente la famille vers tel ou tel genre de vie ; c'est lui qui, en principe, règle le budget ainsi que l'emploi des journées, ainsi que les projets d'avenir. Le père représente aussi la force, indispensable dans les collectivités les plus minimes comme dans les plus vastes Etats.

Compagne du mari qu'elle s'est choisi pour protecteur, la mère ne possède point le droit d'agir contre lui ni de se soustraire à ses directives. Elle peut, elle doit le conseiller, l'influencer, mais dans un esprit de soumission affectueuse et dans le but de mieux réaliser l'idéal que tous deux recherchent. S'il insiste, il faut qu'elle s'incline, sauf, bien entendu, l'hypothèse où le maître abuserait de sa puissance, ordonnerait quelque chose d'évidemment nuisible ou de contraire aux règles du Seigneur. La mère personnifie aussi l'indulgence et la tendresse : à elle de faire comprendre aux enfants, plutôt par persuasion, la nécessité de faire ce qui est commandé ; à elle d'auréoler le foyer d'un nimbe de paix et de bonheur.

A eux deux, les époux chrétiens forment un ensemble admirable : d'une part la raison ferme, d'autre part la pitié condescendante ; et cet ensemble s'appelle amour.

II. — Telle est la théorie, du moins. Dans la réalité courante, les choses vont-elles toujours ainsi ? Oh ! ne parlons pas, je vous en prie, de ces ménages infernaux où le père, brutal toujours, ivre souvent, gaspille loin des siens son salaire et ne rentre chez lui que pour terroriser sa femme et ses enfants ; où la mère, paresseuse, désordonnée, vicieuse peut-être même, déserte le logis pour médire avec des voisines et laisse tout aller à vau-l'eau. Mais, même dans des maisons que l'on croit normales, est-ce que tout se passe toujours comme tout devrait se passer ?

Trop de parents sont capricieux, changeants, ce qui est une des pires manières d'être faible : un jour ils gâteront leurs enfants, sauf à les brutaliser le lendemain. D'autres sont lâches sans rémission : le moindre caprice d'un bébé les désarme ; pour éviter l'ennui de sévir, ils tolèrent les actes les plus blâmables et ne conquièrent une paix factice qu'au prix des transactions les plus odieuses avec leurs enfants mal élevés, qui leur reprocheront plus tard de n'avoir pas su faire d'eux des hommes.

On trouve des parents égoïstes qui songent que la vie est bonne et qu'ils seraient bien naïfs de se sacrifier pour leur progéniture : chacun pour soi, amusons-nous tant qu'il nous reste un dernier reflet de jeunesse ; quant à ceux qui viennent après nous, ils se débrouilleront plus tard... comme ils pourront. Il en est qui suivent, et fort mal à propos, le conseil d'Horace : « *Carpe diem.* » Pourvu que l'heure présente soit douce, qu'aucun orage ne gronde à l'horizon immédiat, ils s'estiment satisfaits et refusent de se plonger dans des préoccupations d'éducation, de situation, de carrière, qui seraient pourtant capitales pour leurs fils.

On voit encore — et plus souvent que jadis — de ces parents vaniteux qui, n'ayant pu s'élever eux-mêmes ou qui, au contraire, ayant franchi trop vite les échelons de la vie sociale, mettent un orgueil fou à pousser leurs enfants vers des hauteurs qui leur demeurent interdites. Il est bon, certes, d'améliorer le sort ou la position de sa famille, mais, même sur ce point, il y a péril — et péril grave — à exagérer.

Ne prolongeons pas outre mesure cette sinistre litanie, hélas ! encore bien incomplète. Si j'ai dû indiquer brièvement quelques-unes des déficiences les plus fréquentes à notre époque, ce n'était pas pour le plaisir de vous diminuer à vos propres yeux : c'était, au contraire, pour vous suggérer les moyens de vous grandir en rectifiant vos attitudes ; c'était pour vous rendre plus dignes de votre sublime et sainte mission.

Il est nécessaire de souligner que la plus légère erreur dans l'exercice si délicat de l'autorité paternelle emporte les conséquences les plus graves, les résultats les plus décevants. Un ordre, un geste, un mot de vous peuvent sauver vos enfants ou peuvent les perdre : il ne suffit pas que vos intentions soient bonnes ; il faut encore qu'elles soient bien compréhensibles et qu'on puisse les exécuter. La crise de l'autorité, qui ravage, de nos jours, l'Europe, et sans doute le monde, ne doit pas déferler jusque dans vos demeures.

Vous n'êtes chargés que d'une petite société restreinte et généralement facile à gouverner : maintenez-la ce qu'elle doit être, gardez-la soumise, réglée, aimante, heureuse de son sort, heureuse d'elle-même, fière de vous appartenir. Sans cela vos enfants désemparés, livrés à toutes les chimères de leur âge, dévieraient loin de la ligne droite ; ils seraient plus tard incapables de se reprendre, de se refaire une destinée, de réparer le préjudice que votre inertie ou vos errements leur auraient irrémédiablement porté. Ne vous exposez pas à des éventualités pareilles qui empoisonneraient vos derniers jours et terniraient la gloire de vos cheveux blancs. Ce n'est pas pour vous que vous commandez : c'est pour l'avenir de votre race. La moindre fantaisie

vous est interdite, car l'autorité n'est pas seulement un droit, elle est avant tout un devoir.

II

I. — Le premier devoir des parents, c'est d'*aimer* ceux qui leur doivent le jour. On paraît quelque peu ridicule en recommandant à une mère d'aimer les enfants pour qui, sans repos, elle s'affaire. Et cependant ! Tous les parents veulent chérir, il en est peu qui sachent aimer. Rien de plus difficile, vous le savez sans doute, que de doser dans une proportion exacte la bonté et la sévérité, rien de plus difficile surtout que d'employer l'une et l'autre à propos. Aimer ses enfants, en effet, ce n'est pas leur permettre, à l'aveuglette, de réaliser tous leurs caprices ; ce n'est pas non plus, sous couleur d'envisager leur formation, les courber sous une règle de fer. Aimer ses enfants, c'est se comporter à chaque instant envers eux suivant les opportunités du moment présent, sans se départir jamais de la sérénité qui, seule, en impose, sans passer, on ne sait pourquoi, de la colère qui révolte à la débonnaireté qui avilit, et tout en gardant au fond du cœur cette abnégation totale et sacrée qui est la véritable tendresse des parents.

Gardez-vous, par-dessus toutes choses, de préférer un de vos petits à ses frères et sœurs. C'est explicable, naturel peut-être ; ce n'en est pas moins pernicieux. L'enfant porte en lui, profondément enraciné, l'instinct supérieur de la justice. Si, dans une maison, il se voit le souffre-douleur du père ou de la mère, tandis que les autres sont comblés de gâteries, il sent germer en lui une affreuse suite de jalousies, de querelles qui, probablement, se prolongeront dans l'âge mûr en ces haines fraternelles, les plus inexpiables de toutes.

Soyez *équitables*, toujours, partout, sans jamais écouter votre humeur. Vous ne parviendrez à cela qu'à force de patience et de fermeté : deux principes directeurs d'une éducation — je ne dirai pas chrétienne — mais simplement normale, humaine. Tolérez ce qui est tolérable, sans jamais permettre, ne fût-ce que par votre silence, ce qui doit être défendu.

II. — Un des points les plus délicats d'une éducation, c'est la *compréhension* d'une âme enfantine. Tandis que nous pensons sur un plan, les tout petits sentent sur un autre. Nous délibérons, en principe du moins, sur les données de la raison, de l'expérience ; eux se livrent spontanément aux réflexes de leurs impressions. De là, maintes fois, des malentendus qui, s'ils se prolongent, peuvent aboutir à fausser une âme. Avant d'approuver ou de gronder, il importe de se rendre compte des mobiles qui ont fait agir l'enfant et qui, généralement, diffèrent de ceux que, à priori, nous supposons.

Un père de famille parfait serait celui qui, avant d'intervenir, se mettrait — si vous voulez bien me permettre cette expression si vulgaire, mais si exacte — « dans la peau » de sa petite fille ou de son petit garçon. Il se rappellerait alors telle crise de son enfance, telle circonstance où il a souffert injustement, où peut-être il a été scandalisé parce qu'on lui avait imputé à crime ce qui n'était que maladresse ; il se rappellerait aussi que plus d'une fois il a été félicité pour une escapade ou un mensonge qui avait réussi et dont personne, autour de lui, n'avait soupçonné la malignité précoce. Mais la perfection n'est pas de ce monde. Tâchez au moins d'en approcher.

III. — Si vous devez faire une certaine confiance à la bonté native de vos enfants, cela n'implique pas du tout qu'il faille les abandonner à eux-mêmes. L'obligation de la *surveillance* commence dès la naissance ; elle se prolonge, en se modifiant, parmi les développements successifs de l'enfance et de la première jeunesse. Elle se modifie encore, mais sans cesser de subsister, aux temps critiques de l'adolescence. Ce n'est plus alors sur un corps qu'il s'agit de veiller surtout : c'est essentiellement sur une âme.

La crise de la dix-huitième année, de la quinzième quelquefois, est formidable dans l'ordre psychologique, et, chose étrange, bien peu de parents semblent en être avertis, presque pas un ne s'en est aperçu. Et pourtant toute une vie dépendra sans doute de la manière dont une intelligence s'ouvre en même temps qu'un cœur s'épanouit. Et vous pouvez beaucoup à ce moment-là, parfois au moins d'une façon positive par vos conseils et vos directions, toujours d'une façon négative par votre vigilance perpétuelle qui s'opposera aux démarches risquées, qui ne laissera même pas le loisir de s'annihiler dans des rêves vains. Jusqu'à sa majorité et jusqu'à son mariage même, un enfant doit être surveillé et, si cela le gêne maintenant, dans vingt ans d'ici il rendra grâces à la prudence de ses parents.

IV. — Surveiller est bien : ce n'est qu'une partie de votre tâche. Et cette partie resterait vaine, si vous ne la complétiez en *réprimant* tous les actes délictueux que, grâce à elle, vous aurez découverts. « Celui qui ne brandit pas les verges n'aime pas son fils. » Ce n'est pas moi qui vous le dis : c'est l'Esprit-Saint dans l'Ecriture (Prov., XIII, 24). Sans aller jusqu'au système du fouet, qui reste en honneur en Angleterre, mais qui, chez nous, paraîtrait une barbarie, il faut bien reconnaître que tous vos avis, vos admonitions, vos objurgations sont inefficaces si vous ne savez pas châtier à propos. Excusez-moi, mères trop tendres, de vous dire que dans tout être humain qui naît il y a un animal qui s'éveille, et que ce petit animal met bien du temps à se rendormir. Toutes les fois qu'il surgit à nouveau, il importe de le mater, et à ce moment-là vous ne le réduirez ni par des bonbons, ni par des prières. Si vous voulez en débarrasser l'âme des enfants que vous aimez, un seul moyen demeure à votre service : la correction.

Celle-ci peut d'ailleurs prendre les formes les plus diverses, depuis la vulgaire « taloche » jusqu'à la privation de dessert, depuis le pensum jusqu'à la suppression d'une promenade. Cela dépend du milieu, des tempéraments, des circonstances. Mais le principe reste identique : vos enfants sont destinés à

tourner mal si vous ne les corrigez pas. Corrigez-les donc, par amour pour eux. Ne vous laissez jamais entraîner à les punir parce qu'ils vous ennuient : c'est leur rôle et ils n'en sont pas responsables, ni parce que vos nerfs sont exacerbés : ils n'en peuvent mais, les pauvres petits. Ne leur pardonnez pas non plus parce que votre nonchalance hésite devant les rigueurs nécessaires. Châtiez-les pour eux, pour leur bien.

V. — Une éducation vraiment chrétienne repose sur quelques principes fondamentaux. Il faut inculquer à l'enfant la notion du respect, si oubliée de nos jours ; il doit comprendre que ses parents ne sont ni ses égaux ni ses camarades : ils sont ses chefs. Il faut inculquer à l'enfant la notion de l'obéissance, parce que c'est la condition de sa vie et parce que c'est l'ordre divin. Il faut — dès qu'ils sont en âge de comprendre — les habituer à vous aider et cela n'est que stricte justice. Ils n'auraient pas pu vivre sans vous, ils n'auraient pas pu grandir sans vous ; plus tard, quand la vieillesse vous aura frôlés de son aile, ils seront tenus de vous assister. Ce devoir, ils ne le rempliront jamais si vous ne les accoutumez pas, tout jeunes, à vous rendre les mille petits services qui vous soulageront tout en les éduquant. Il faut enfin former vos enfants à l'amour, à l'amour de leur famille vénérée, à l'amour des grandes et belles choses, à l'amour de leur pays natal et de leur religion, à l'amour du Dieu en qui se fondent toutes les nobles et terrestres amours.

III

I. — Parmi les obligations qui incombent aux pères et mères de famille, il faut noter en première ligne celle de *faire instruire* leurs enfants. De tout temps on a considéré que la science élève l'âme, élargit les horizons, développe les grands sentiments ; à notre époque, l'instruction est, en outre, un outil indispensable à quiconque veut gagner son pain. Puisque vous devez mettre vos fils en mesure de se faire une place dans la vie, vous devez donc leur faire apprendre tout ce qui sera nécessaire dans la carrière à laquelle vous les destinez.

C'est dire que la durée et la nature des études varieront suivant les hypothèses : tout le monde n'est pas tenu d'être bachelier ; il faut même rester prudent et ne pas donner à vos petits une instruction qui les dépasserait, qui les déclasserait, qui gâcherait leur vie en leur donnant la nostalgie des hauteurs auxquelles ils ne peuvent prétendre. Mais, avant tout, il faut se souvenir que, quelle que soit l'utilité des sciences humaines, il en est une qui les prime infiniment : c'est la science de Dieu.

Vous n'avez pas le droit de livrer les jeunes âmes de votre famille à l'école neutre, c'est-à-dire impie, qui les mutilerait, les atrophierait, et ne serait apte à préparer que leur éternel malheur. Toute éducation est à base religieuse, parce que la première chose à apprendre à l'enfant, ce sont ses devoirs envers Dieu. Et qu'on ne vienne pas nous dire que l'école neutre n'est pas mauvaise, qu'elle ne s'oppose nullement à la foi ! N.-S. Jésus-Christ lui-même a, par avance, répondu à cette objection vraiment naïve. Ne lisons-nous pas dans l'Evangile : « Quiconque n'est pas avec moi est contre moi » (Math., XII, 30) ? C'est infiniment vrai, infiniment sage. Il est impossible d'enseigner exactement la nature et l'organisation des choses sans remonter à leur auteur divin. Impossible aussi d'enseigner l'histoire du bouleversement surnaturel qui, depuis la venue du Christ, a orienté les peuples vers un idéal supérieur, si la neutralité oblige à ne voir que le tout petit côté, le côté humain, et à faire abstraction de ce qui fait la force impérissable de l'Eglise : l'Esprit divin dont elle est animée. Ainsi de suite : il y aurait trop à dire !

Bornons-nous à poser ce principe que nul ne peut raisonnablement contester : une éducation qui néglige la religion et la foi est forcément incomplète, souvent faussée. C'est donc aux écoles catholiques que vous êtes tenus d'envoyer vos petits garçons, vos petites filles, Si des raisons absolument majeures ou l'absence d'un établissement chrétien vous contraignent à livrer vos enfants à cet enseignement mutilé qu'on nomme l'enseignement officiel, vous avez la charge très grave de contrôler, chez vous, ce qu'ils auront appris en classe, afin de vous assurer qu'on ne leur aura rien dit qui puisse blesser en eux la virginité de leurs esprits candides, qui soit contraire aux doctrines du Christ. Et vous avez la charge encore de leur assurer par vous-mêmes l'instruction religieuse et la formation chrétienne dont ils sont officiellement privés. N'oubliez jamais, pour le bien de vos fils, pour le bien de la France, que l'enseignement laïcisé est la principale cause de la déchristianisation du pays.

Trop de parents commettent l'erreur de s'imaginer que l'éducation se termine avec les classes. A treize ans, quelquefois plus tôt, l'enfant est retiré de l'école. Il n'a, à cet âge, ni assez de savoir, ni assez de réflexion pour se diriger par lui-même. Puisque vous ne pouvez plus vous décharger alors sur des maîtres du soin de parfaire sa formation, vous vous en acquitterez par vous-mêmes. C'est vous qui devrez surveiller l'emploi de ses journées, le développement de ses facultés et de ses tendances. Surtout, et sous aucun prétexte, vous ne le laisserez languir dans une oisiveté pernicieuse qui le jetterait, comme une proie, à toutes les tentations, à tous les vices. L'homme a été créé pour le labeur que lui impose, d'ailleurs, la loi divine. Mais un homme ne saura travailler plus tard que s'il a pris, tout jeune encore, l'habitude de l'effort. Vous occuperez donc votre enfant, près de vous si vous le pouvez, ou tout au moins chez des maîtres chrétiens où vous serez sûrs qu'ils ne risquent rien, absolument rien, pour leur foi ni pour leur vertu.

II. — Un jour viendra, très rapidement, où se posera le problème de la *profession*. C'est alors que votre prévoyance devra se surpasser elle-même. Cette question de la carrière est d'une importance souveraine, puisqu'elle dominera toute la vie de vos fils et décidera probablement de leur éternité. Ici

deux écueils se dressent : d'une part laisser à l'enfant une liberté absolue dans le choix d'un métier, alors qu'il n'a encore ni assez d'expérience ni assez de sagesse pour se décider raisonnablement, en pleine connaissance de cause ; d'autre part se substituer à lui, lui imposer brutalement une façon de vivre qui vous sourit peut-être, mais qui pourrait ne pas convenir à ses goûts, ne pas s'adapter à ses aptitudes et qui le rendrait, pour toujours, misérable comme un forçat. C'est entre ces deux excès si opposés que réside la sagesse paternelle. Un père ne doit pas se comporter comme un maître qui impose sa loi sans faire connaître les motifs qui dictèrent sa décision. Il doit être surtout un conseiller ; et personne ne conseille bien, s'il n'a d'abord bien réfléchi lui-même, bien approfondi la question, et demandé l'assistance de Dieu.

On est bien obligé de convenir que c'est à l'enfant surtout qu'il appartient de décider de son sort : on respectera donc sa liberté dont, pour la première fois sans doute, il fera usage pour une chose grave. Mais on fournira à cette liberté les éléments d'appréciation que l'enfant ne saurait rassembler par lui-même ; on éclairera la route à suivre, on montrera les inconvénients et les avantages de chaque situation. Il importe de ne pas faire miroiter des espérances irréalisables, de ne pas laisser entrevoir des situations qui feraient franchir trop rapidement les degrés de la hiérarchie sociale, parce que, dans ce cas, pour une chance de succès il y en a cent d'échec. L'évolution d'une famille vers plus d'indépendance, de bien-être, de fortune et d'honneur est chose désirable et légitime ; mais pour qu'elle soit assurée, elle doit se faire progressivement. Ne vous exposez pas à ce que vos enfants, trop vite parvenus, vous méprisent ; ne les exposez pas eux-mêmes à se briser les reins pour avoir voulu réussir trop vite.

III. — Une autre affaire capitale retiendra plus tard votre attention : le *mariage* de vos enfants. Inutile, n'est-ce pas, d'en souligner toute l'importance majeure. Ici il faut suivre des directives analogues à celles que nous venons d'indiquer. Le jeune homme et la jeune fille ont l'indiscutable droit de fixer eux-mêmes leur destinée ; il serait criminel autant que dangereux de leur imposer une union qui ne leur plairait pas et qui ne vous plairait, à vous, que pour des considérations d'intérêt, de vanité, de convenances sociales.

Mais la détermination de l'adolescent, dans cette matière essentielle, est très souvent prise dans un moment de trouble, sous l'influence d'un sentiment très vif, peut-être sous l'empire de la passion. C'est à vous qu'il appartiendra de faire entendre la voix de la raison froide et claire, de vous renseigner sur la famille qu'il s'agit de rapprocher de la vôtre. Si votre enfant veut réaliser une folie, votre devoir vous ordonne de vous y opposer, comme le Code vous en donne le droit. Mais si les situations sont assorties, si des espérances fondées de bonheur brillent comme un arc-en-ciel béni sur les projets qui s'ébauchent dans un sourire, alors vous saurez vous imposer le sacrifice de vos préférences : ce n'est pas pour vous que vous mariez vos enfants, c'est pour eux.

* *

Une fois les enfants établis, l'autorité paternelle, sans rien perdre de son prestige, se repose en s'atténuant. Vos fils sont devenus à leur tour indépendants et chefs dans les foyers qu'ils se sont créés. Gardez-vous d'intervenir indiscrètement dans les affaires qui, désormais, ne relèvent que d'eux-mêmes. Cela ne veut pas dire qu'il faille se désintéresser d'eux : bien au contraire vous aurez encore, vous aurez souvent des avis à donner, des opinions à émettre, peut-être même, si les choses allaient mal dans le nouveau ménage, des admonestations à faire entendre. Mais l'ère des responsabilités directes sera close. Vous aurez accompli tout votre devoir en façonnant l'âme de vos fils et de vos filles, en leur faisant goûter le bonheur de l'union qui auréole les familles, en leur transmettant le dépôt sacré des traditions qui font la gloire d'un foyer comme elles font la force et l'honneur d'une race.

Si vous avez atteint ce but de rendre vos fils semblables à vous et dignes de vous, vous pourrez reposer vos vieux jours dans la sécurité de la confiance. Vous vous survivrez à vous-mêmes dans la mémoire et la gratitude de ceux qui vous doivent leur vie, qui vous doivent leur situation, qui vous doivent leur fierté, qui vous doivent jusqu'à leur foi. Vous pourrez vous présenter au Seigneur le front serein, la conscience paisible, car vous aurez réalisé l'œuvre la plus splendide du monde : faire des hommes et des chrétiens. Ainsi soit-il.

POUR LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR

POPULARITÉ DE JÉSUS DANS L'EUCHARISTIE

Mes frères,

Nous sommes réunis ici devant un trône où siège un Souverain : c'est Jésus-Christ caché sous les voiles du St-Sacrement. Or il y a des Souverains qu'on honore parce qu'on les craint, il y en a qu'on honore parce qu'on les aime. Jésus-Christ est de ceux-ci, et de tous les rois qu'on sert par amour il est le premier. En effet, m. f., personne ne vous a forcés à venir ici. Les triomphateurs de l'ancienne Rome traînaient à leur suite des populations enchaînées : c'est par d'autres liens que Jésus-Hostie vous a attirés, par des liens qui conviennent à des êtres libres et à des natures aimantes. Vous êtes ici parce qu'il y a dans vos cœurs quelque chose qui vibre au nom de Jésus.

Ah ! c'est que le Roi de nos autels possède l'affection de son peuple : le culte du St-Sacrement est essentiellement populaire, et au risque de vous étonner par cette expression, je vais vous parler ce soir de sa popularité. Vous en dire le *caractère* et les *principales manifestations*, sera tout l'objet de notre entretien.

I

Avant de les appliquer aux choses divines, nous éprouvons le besoin de purifier les termes dont nous allons nous servir, car l'usage du monde les a profanés.

Disons tout d'abord qu'il y a une popularité de mauvais aloi qui n'honore pas celui auquel elle s'attache, soit parce qu'elle a été mendiée servilement par de lâches concessions, soit parce qu'elle a été achetée par la trahison du devoir ou même des intérêts publics. En revanche, il en est une autre, pleine de gloire, qui a poursuivi l'homme qui la fuyait, qui est née de son mérite, de ses vertus, des services éclatants qu'il a rendus à tous, ou encore de cette grande bonté à laquelle personne ne résiste.

Jésus-Christ, dans son Sacrement, semble avoir pris à tâche de se rendre impopulaire. Bien loin de flatter les passions, de sacrifier aux faiblesses de l'homme pour le conquérir, il réprouve en ceux qui s'approchent de lui tout ce qui est en désaccord avec la conscience. Et non content de le condamner par lui-même, il force celui qui a péché à devenir son propre juge, son propre accusateur. Point de compromission possible : il faut rompre avec le mal ou s'éloigner du divin banquet, car on n'y est admis qu'après s'être revêtu de la robe nuptiale.

En outre, pour être populaire, il faut ordinairement être entré dans le courant de l'opinion et des idées régnantes. Voici que Jésus-Christ, dans l'Eucharistie, heurte pour ainsi dire de front toutes nos conceptions naturelles. Nos sens ont beau l'y chercher, ils s'y trompent l'un après l'autre, comme le chante l'Eglise. Erreur des yeux, erreur du goût, erreur du toucher, il faut sans cesse que la foi les redresse et les corrige. Au lieu de venir à découvert recueillir nos hommages, il s'obstine à rester caché. En vain lui direz-vous comme autrefois les Apôtres : « S'il est vrai que vous opérez tant de merveilles, montrez-vous au monde, » il vous répondra comme il le fit alors : « Mon heure n'est pas encore venue. » (Jo., VII, 4). C'est le temps de l'obscurité et du silence, il n'en sortira pas.

S'il échappe à nos sens, est-il du moins plus accessible à notre raison ? Pas davantage : l'état où il s'est mis déconcerte aussi bien notre esprit que nos organes. Tandis que les yeux s'illusionnent à son sujet, l'intelligence en le contemplant reste confondue : elle a beau s'ingénier pour comprendre, le mystère l'accable de tout son poids, impossible d'en sonder les inaccessibles profondeurs.

Jésus-Christ a semblé prendre plaisir à épaissir la nuit qui l'environne. Peut-on espérer que les multitudes s'enthousiasmeront pour un tel Souverain, qu'elles se passionneront pour une institution aussi élevée au-dessus du sens humain ?

II

M. f., c'est cependant ce qui est arrivé. Jésus-Christ dans l'Eucharistie est bien connu et grandement aimé. Pas un dogme qui soit si cher au peuple chrétien, pas un mystère qui exerce au même degré sur les fidèles ce que nous pouvons appeler une divine fascination. Si vous en voulez des preuves, nous n'irons pas loin pour en rencontrer.

1. Commençons par l'enceinte où nous sommes réunis. C'est de l'Eucharistie qu'elle tient sa forme et sa beauté artistique. Les monuments sacrés qui font la gloire de notre pays le proclament assez haut pour que nous l'entendions. C'est au souffle du St-Sacrement qu'ils ont été conçus. C'est sous son inspiration et par son influence qu'ils ont surgi de notre sol : le génie humain n'y aurait pas suffi s'il ne se fût senti comme porté par la foi des peuples. Ceux-ci, à leur tour, se sont ébranlés parce que, croyant à l'Eucharistie et l'aimant de tout leur cœur, ils ont voulu lui élever des demeures dignes d'elle. Vous pouvez regarder ces vieux témoins de pierre toujours debout dans nos cités. Pas une de leurs formes grandioses qui n'atteste combien le Christ et son Sacrement étaient populaires à l'époque où ils ont été construits, pas un détail de leur architecture si variée et si riche qui ne nous dise en termes éloquents l'effort tenté par l'homme pour glorifier l'Eucharistie.

Cet effort ne se rencontre que dans l'Eglise catholique. Visitez par exemple les pays protestants. Vous verrez des cathédrales, mais ce sont celles qui ont été bâties par nos ancêtres dans la foi ; elles leur ont été ravies quand la force eut primé le droit, et leur magnificence même proteste contre le culte froid et vide qu'on leur fait abriter. C'est pour l'Eucharistie qu'elles ont été construites et sans elle elles n'ont plus de raison d'être. Demandez aux protestants ce qu'ils ont produit de comparable à ces témoins grandioses de piété chrétienne : ils n'ont rien à vous montrer parce que chez eux on ne croit pas à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Hostie.

Chez nous, la popularité de Jésus au St-Sacrement n'est pas éteinte. Vous savez les immenses travaux de restauration qui ont été accomplis de nos jours, sur l'initiative et souvent avec les seules ressources des chrétiens. En ces dernières années, nous avons vu s'élever sur tous les points du territoire des églises sans nombre, s'essayant de reproduire plus ou moins fidèlement le type des anciennes. Sur les ruines amoncelées par la guerre se sont dressés les clochers rajeunis et dans les grandes villes s'ouvrent sans cesse de nouveaux centres de culte. Si c'est la renaissance d'un art trop longtemps oublié, c'est la résurrection d'un amour trop longtemps assoupi.

C'est la Ste Eucharistie qui a fait édifier nos grandes églises ; c'est elle encore qui les remplit. D'où vient, dites-moi, la puissance d'attraction que nos églises exercent sur les enfants de Dieu ? Sans doute elles sont le lieu de la prière publique, le sanctuaire de l'enseignement sacré. Mais en dépit de ces privilèges augustes, nous les verrions souvent désertes, si elles n'étaient en même temps la demeure du St-Sacrement. Avez-vous déjà visité le temple de nos frères égarés ? A part le jour du Seigneur, où un culte sans vie y appelle quelques adeptes, il est fermé, personne n'y entre, et de fait

à quoi bon, puisque c'est une maison vide, une Jérusalem déserte ? Au contraire, le temple catholique est toujours ouvert, toujours accessible, vous n'y venez guère sans y rencontrer du moins quelques adorateurs : c'est parce qu'il est le tabernacle de Dieu au milieu de nous, le lieu de son séjour parmi nous ; les âmes s'y portent d'elles-mêmes comme des satellites cherchent à se rapprocher de leur soleil.

2. Je n'ai parlé jusqu'ici que du temple matériel. Parlons d'un autre temple, animé et vivant : le temple de nos cœurs, et prêtons l'oreille au témoignage qu'il rend à Jésus-Hostie.

Quelle place y tient l'Eucharistie ?

Il doit y avoir d'abord dans l'âme de tout baptisé une mesure nécessaire, obligatoire, d'amour pour l'Eucharistie, mesure au-dessous de laquelle on perd le droit de porter le nom de Jésus-Christ. C'est un minimum que l'Eglise a fixé : la messe du dimanche et la communion annuelle. Oui, c'est ici, devant l'autel, que l'Eglise compte ses enfants, et ceux qui ne sont pas assez chrétiens pour venir jusqu'à l'Eucharistie, pour participer au saint sacrifice et à la communion, ceux-là l'Eglise les renie ; il fut une époque où elle leur fermait les portes de son temple et leur refusait les honneurs de sa sépulture. Si, de nos jours, l'Eglise ne presse pas l'accomplissement de ses ordonnances sur ce dernier point, elle n'a pas cessé d'exiger, de réclamer l'obéissance au précepte essentiel, et il reste toujours vrai que c'est à leurs relations avec l'Eucharistie que l'Eglise distingue ceux sur lesquels elle peut compter.

Plusieurs de ses enfants se contentent de donner au divin Sacrement cette mesure suffisante d'amour ; mais combien y en a-t-il qui vont au delà ? A l'époque où nous vivons, la majorité des chrétiens pratiquants fait ses délices de l'Eucharistie : pour beaucoup, la messe quotidienne est entrée dans le règlement de vie, la communion fréquente en fait partie aussi, et nous voyons que les directives pontificales, en ce qui concerne la communion, ont trouvé dans vos cœurs plus que de la sympathie : une soumission joyeuse et reconnaissante.

Oui, pour beaucoup, l'Eucharistie est entrée dans la vie ordinaire. Elle a sa place aussi dans les manifestations extraordinaires de la piété. Nous verrons parfois un grand concours de peuple autour du tombeau d'un de nos saints, mais c'est à la condition qu'auprès de ses restes vénérés on offrira le sacrifice de l'Agneau immolé. D'innombrables pèlerins se seront donné rendez-vous à un sanctuaire fameux par les prodiges qui s'y opèrent, ils ne croiront pas avoir satisfait à toutes les conditions de leur pieux voyage s'ils ne sont venus s'asseoir avec leurs frères à la table eucharistique. Partout et toujours, le St-Sacrement a sa place d'honneur : il est le premier dans nos pensées, il est le but vers lequel convergent nos exercices religieux : nos offices eux-mêmes n'ont guère de charme que par lui. Faut-il que je l'avoue ? Les fidèles ont presque forcé la main à notre Mère la Sainte Eglise pour instituer et multiplier ces saluts solennels qui ne figurent pas dans le cycle des prières liturgiques. Après le chant des psaumes et des hymnes consacrés, ils ont réclamé qu'on leur montrât leur Dieu, afin de pouvoir l'entourer de plus près et obtenir de lui des bénédictions plus abondantes.

Enfin, m. f., n'est-ce pas la piété populaire qui a sollicité les processions du St-Sacrement ? Non contents de recevoir à l'église où il réside la bénédiction du Maître, les fidèles ont désiré qu'il parcourût leurs rues, qu'il sanctifiât leurs demeures par son passage, qu'il les bénît de leurs places publiques. Et voilà pourquoi, aux jours de Fête-Dieu, Jésus sort de son temple et traverse à nouveau les foules.

Que les chrétiens sont heureux de préparer son triomphe, avec quel amour ils décorent, ils pavoisent les maisons devant lesquelles il doit passer, avec quelle ardeur ils jettent sur son chemin la verdure et les fleurs ! C'est le spectacle que vous nous donnez chaque année.

Mais aussi quelle privation lorsqu'un contretemps vient, comme ces jours derniers, mettre obstacle à cette manifestation glorieuse de Jésus ! Ne vous désolez pas cependant : le Maître sait ce que vous avez fait pour sa gloire extérieure ; vos préparatifs lui plaisaient surtout parce qu'ils étaient l'œuvre de cœurs aimants. Il s'est contenté du triomphe intime que vos âmes lui ont préparé en s'offrant à lui pendant que vos mains lui tressaient des guirlandes et des couronnes. Vos âmes, voilà bien le reposoir qu'il préfère, et comme vous lui avez procuré le bonheur de s'y arrêter, soyez contents, car Jésus a été glorifié. Et je ne doute pas que sa bénédiction n'ait rendu plus ardent encore, dans les âmes qui sont à lui, le feu de la divine charité. Vos efforts ne pouvaient pas recevoir une meilleure récompense.

* *

Le progrès du culte eucharistique sera une des gloires de notre temps. Il y eut un siècle — le XVIIIe — qui méconnut le Sacrement de l'Autel : les Jansénistes, sous le couvert d'un faux respect, en éloignaient systématiquement les âmes.

Savez-vous quelle fut la réponse de Jésus ? Il se contenta de découvrir son Cœur et d'y appeler les hommes. Alors s'engagea entre l'erreur et la vérité une lutte formidable qui s'est prolongée jusqu'à notre siècle. Dieu merci, le Cœur de Jésus règne aujourd'hui sans conteste, son culte marche de pair avec celui du St-Sacrement s'il ne se confond pas avec lui, car c'est du cœur de Jésus qu'est sorti le don sacré de l'Eucharistie.

M. f., vous êtes de ceux qui ont compris la charité de Jésus et qui veulent y répondre. Associez-vous à son triomphe, faites-le surtout régner sur vos cœurs en les ouvrant à sa grâce et à son Sacrement, et redites du fond de votre âme ces paroles que nous chanterons ce soir :

O Cœur sacré, si bon, si doux,
Nous voulons être à vous !

POUR LA FÊTE DES SS. PIERRE ET PAUL

(29 juin)

OBÉISSANCE DUE A L'EGLISE DANS LA PERSONNE DE SES PASTEURS

Mes frères,

La solennité d'aujourd'hui me semble une occasion favorable pour vous dire quelques mots sur l'Eglise, sur cette société sainte à laquelle vous devez être heureux d'appartenir comme chrétiens, et qui a eu pour premier chef visible sur la terre, après l'Ascension de N.-S. Jésus-Christ, S. Pierre, l'illustre apôtre martyrisé à Rome avec S. Paul, le 29 juin de l'an 66 ou 67, sous le règne de l'empereur Néron.

I

L'Eglise catholique est destinée à perpétuer la vraie religion ici-bas, parmi les hommes, jusqu'à la consommation des siècles. Notre-Seigneur l'a établie en instituant des Pasteurs qui sont chargés réellement de continuer son œuvre, c'est-à-dire de prêcher sa doctrine et de commander en son nom. Vous savez comment les Apôtres devinrent les premiers Pasteurs de l'Eglise. Le Sauveur, les ayant choisis, leur dit en substance : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. Allez donc de ma part, prêchez, baptisez, pardonnez aux pécheurs ; je serai avec vous jusqu'au dernier jour du dernier des siècles. La puissance que j'ai reçue de mon Père, je vous la donne à mon tour ; mon autorité, je vous la lègue, je vous la confie ; vous serez dans le monde mes remplaçants, mes représentants. »

Les Apôtres ont exercé effectivement, à l'origine du christianisme, la mission dont ils avaient été investis. Les évêques, en leur succédant, ont hérité de l'autorité qu'ils avaient reçue et l'ont exercée comme eux, au cours des siècles, pour le bien spirituel des âmes, et actuellement, comme aux premiers jours, les Pasteurs dans l'Eglise instruisent et gouvernent les fidèles au nom de N.-S. Jésus-Christ.

Il va de soi, m. f., que Notre-Seigneur n'a pas donné aux Pasteurs mission de commander sans imposer du même coup aux fidèles l'obligation d'obéir. Il va de soi qu'il n'a pas pu ériger une autorité souveraine dans son Eglise sans exiger qu'elle soit toujours et partout écoutée docilement, respectée sans réplique. Aussi quel est le langage de l'Eglise aux fidèles placés sous sa direction ?

Par l'organe de ses Pasteurs, elle présente d'abord aux fidèles le *Credo* catholique en disant : « Voici les vérités dont le dépôt m'a été confié. Je ne les ai point changées, altérées, je les ai conservées dans toute leur intégrité. Elles sont aujourd'hui ce qu'elles étaient il y a dix-neuf siècles quand elles m'ont été communiquées. Puissance m'a été donnée de les enseigner, de les interpréter, de les défendre ; je les propose à votre foi, et je vous déclare de la part de Jésus-Christ, Fils de Dieu et Dieu lui-même qui me les a transmises, qu'il n'y a pas de salut à espérer pour ceux qui les rejettent. »

A ce langage de l'Eglise, tout chrétien doit répondre par un acte d'obéissance, par l'adhésion ferme et sans restriction de son esprit à ces vérités. Il doit dire à l'Eglise et à ses Pasteurs : « Vous m'enseignez qu'il y a un Dieu et trois Personnes en Dieu, je le crois sans hésitation. Vous m'enseignez que, de ces trois Personnes divines, la deuxième s'est faite homme en prenant un corps et une âme semblables aux nôtres, je le crois de la même façon. Vous m'enseignez que le Fils de Dieu nous a rachetés et sauvés en mourant pour nous sur la croix du Calvaire, je le crois. Vous m'enseignez que Dieu est infiniment juste, et qu'après cette vie il rétribue chacun suivant ses mérites, qu'aux uns il accorde les joies incomparables du Paradis, qu'aux méchants il inflige les supplices éternels de l'enfer, je le crois. » Et ainsi pour toutes les vérités qui composent le Symbole.

Mais ce n'est pas tout. L'Eglise vient de nouveau, le Décalogue en main, et elle dit au chrétien qu'il faut adorer Dieu et le prier. Elle lui dit qu'il faut respecter le nom du Seigneur, qu'il faut sanctifier le dimanche. Elle dit aux parents qu'ils doivent élever leurs enfants dans la crainte de Dieu et dans la pratique du bien. Elle dit aux enfants qu'ils doivent être déférents, affectueux, dociles à l'égard de ceux qui leur ont donné le jour ; aux inférieurs, aux serviteurs aussi, qu'ils doivent se montrer pleins de respect et de sincère soumission envers leurs supérieurs, envers leurs maîtres. Elle dit qu'il est défendu de s'abandonner à la rancune, à la haine, à la vengeance, aux mensonges et aux vils penchants de la misérable nature. Elle rappelle qu'il ne faut pas toucher à la propriété d'autrui. Enfin elle vient avec les préceptes qu'elle a elle-même promulgués relativement à la sanctification des fêtes, à l'usage des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, relativement à la pratique de la mortification chrétienne si formellement enseignée par Notre-Seigneur, et elle presse tous ceux qui lui appartiennent de les observer ponctuellement.

Ici encore, le chrétien doit faire acte de soumission et obéir humblement et promptement à toutes les lois, à toutes les prescriptions dont l'Eglise réclame l'exécution de sa part.

Et pourquoi cette soumission ? Pourquoi cette obéissance ? C'est que l'Eglise, dans la personne de ses Pasteurs, est la représentation vivante, la continuation de N.-S. Jésus-Christ. Ecoutez en quels termes Notre-Seigneur s'identifie avec eux : « Parlez, leur dit-il, et que personne ne méprise vos paroles, vos ordres, et je prends pour moi les injures qui vous seront faites sous une forme ou sous une autre. Celui qui vous écoute m'écoute moi-même, celui qui vous méprise me méprise. *Qui vos audit me audit ; qui vos spernit me spernit.* J'ai droit au respect et à l'obéissance des hommes. Or ce droit, je vous le transmets. Allez, je veux que comme moi vous soyez respectés et obéis. »

II

Ceci dit, je pose cette question : l'Eglise, dans la personne de ses Pasteurs, obtient-elle facilement,

obtient-elle toujours le respect et l'obéissance qu'elle est en droit d'attendre du peuple chrétien ? M. f., sans doute il y a des chrétiens et des chrétiennes qui méritent d'être loués pour leur attitude exemplaire sous ce rapport, qui ne font jamais la sourde oreille quand elle parle, qui ne discutent point, ne marchandent point quand elle commande ou qu'elle donne une direction, un conseil, mais qui s'inclinent aussitôt pour obéir à sa parole, à son enseignement, à ses ordres, à ses avis, comme à ceux du Fils de Dieu lui-même. Mais combien ne donnent pas à l'Eglise cette satisfaction ! Combien s'affranchissent d'une manière déplorable de la soumission qu'ils lui doivent, affectant par esprit d'orgueil et d'indépendance, de se moquer de ce qu'elle enseigne, niant ses dogmes, foulant aux pieds ses préceptes, rejetant son autorité, méconnaissant en tout et partout la mission qui lui a été confiée par son divin Fondateur !

Il y a aussi, et en grand nombre, des chrétiens et des chrétiennes qui ne voudraient pas subir le reproche de se soustraire envers elle au devoir de l'obéissance, mais qui subordonnent cette obéissance à leur caprice pour accepter, dans ce qu'elle enseigne, dans ce qu'elle prescrit, dans ce qu'elle recommande, ce qui leur plaît, ce qui ne les contrarie pas, et laisser de côté ce qui leur déplaît et les gêne. Ne leur demandez pas de faire acte de soumission sur tel ou tel point où le monde juge autrement que l'Eglise et où il faudrait, pour obéir docilement à l'Eglise, donner tort au monde, rompre avec ses maximes et montrer une véritable vertu : ils n'y consentiront pas, alléguant peut-être qu'en cette matière l'Eglise exagère sa compétence, outrepasse ses droits, et qu'en tous cas la conscience n'est pas en jeu, qu'ils peuvent par conséquent agir comme ils l'entendent.

Que penser, dites-moi, d'une famille où les enfants se permettraient de discuter les ordres des parents, pour en choisir et respecter ce qui leur convient et rejeter ce qui n'est pas de leur goût, en prétextant que ce n'est pas là une affaire de conscience ? Que penser également d'une maison religieuse où les inférieurs agiraient de la même manière en face de la règle et des ordres des supérieurs ? Il faudrait répondre que dans cette famille, dans cette maison religieuse, l'obéissance n'existe pas, le respect de l'autorité est lettre morte, c'est en réalité le désordre, et le bien y est rendu impossible parce que le bien ne s'opère qu'avec l'obéissance sincère et complète.

Voilà ce qui explique le grand malaise dont souffre la société humaine dans les temps que nous traversons. Il y a trop de gens, hélas ! trop de chrétiens, de chrétiennes qui ne peuvent pas se décider à adopter et à pratiquer franchement, vis-à-vis de l'Eglise, l'attitude du respect et de la soumission. Et ces chrétiens, ces chrétiennes manquent par là au plus essentiel des devoirs imposés par Notre-Seigneur à tous ses disciples, le mécontentent, mécontentent ainsi Dieu lui-même et s'aliènent du coup ses bénédictions.

Ayez à cœur, en ce qui vous concerne, d'agir autrement, c'est-à-dire de vous incliner toujours devant l'autorité de l'Eglise, et dans ce but respectez sans réserve ceux qui détiennent cette autorité, respectez filialement ses Pasteurs. Respectez-les, en vous faisant une règle absolue de vous interdire à leur égard non seulement les outrages, les reproches et murmures qui ne doivent jamais sortir de lèvres chrétiennes, mais encore ces critiques malveillantes, ces appréciations légères, ces jugements risqués que se permettent si volontiers, à tout propos, les gens du monde. Au respect doit se joindre l'obéissance. L'Eglise vous impose des commandements, elle vous donne des avis salutaires au nom de Dieu même qui parle par sa bouche. Acceptez-les avec soumission, observez-les avec une véritable fidélité, dût-il vous en coûter beaucoup dans certaines circonstances pour ne pas suivre les mauvais exemples du monde. Et à ce prix, vous serez dans la bonne voie, vous ferez plaisir au bon Dieu qui bénira de ses meilleures grâces votre bonne volonté. Ainsi soit-il.

COURS DE PRONES SUR LE DÉCALOGUE

XLI

LE MENSONGE

Mes frères,

Le huitième commandement : « Faux témoignage ne diras ni mentiras aucunement, » nous défend d'une façon générale de nuire à notre prochain par paroles. Or on lui fait ainsi du tort en le trompant par des mensonges, en compromettant sa réputation par des médisances, des calomnies, des rapports indiscrets, ou même en jugeant mal de lui sans raison suffisante. Aujourd'hui nous parlerons du mensonge ; nous montrerons *ce qu'il est*, quelles en sont *les différentes sortes* et nous terminerons en exposant sa laideur et sa *gravité*.

I

« Mentir, dit S. Thomas, c'est parler contre sa pensée. » Mentir, déclare de son côté S. Augustin, c'est affirmer comme vrai ce qu'on croit faux avec l'intention de tromper. »

Pour commettre un mensonge, il faut donc tout d'abord parler contre sa pensée, vouloir faire croire au prochain le contraire de ce qu'on croit soi-même. Par conséquent, si vous dites à quelqu'un une chose fausse que vous croyez vraie, vous trompez cette personne, c'est vrai, mais involontairement : vous commettez une erreur, non un mensonge. Au contraire, vous dites au prochain une chose vraie, mais que vous croyez fausse ; en la lui affirmant comme vraie, vous avez l'intention de l'induire en erreur : vous commettez cette fois un mensonge, quoique à votre insu vous ayez dit la vérité.

Pour commettre un mensonge, il faut en second lieu avoir l'intention de tromper celui à qui on parle. Ne sont donc pas des mensonges les exagérations qu'on émet pour plaisanter et qui sont tellement invraisemblables qu'elles ne peuvent tromper personne ; ne sont pas des mensonges non plus les formules de politesse, les condoléances et les compliments qu'échangent les gens du monde et dont beaucoup ne pensent pas un mot ; ne sont pas des mensonges les formules polies qu'on emploie pour ne pas froisser ceux dont on ne veut pas accueillir la requête. Ainsi quelqu'un vous prie de lui prêter de l'argent ; vous en avez, vous pourriez lui en prêter facilement, mais comme il n'est pas solvable vous lui répondez que vous n'en avez point. Il ne s'y trompe pas, il comprend très bien que vous n'en avez pas... à lui prêter. Un visiteur se présente dans une maison et demande à parler au maître. Sur l'ordre de celui-ci, un serviteur lui répond : « Monsieur n'est pas là. » S'il est au courant des usages du monde, ce visiteur sait que cela veut dire : « Monsieur ne peut pas ou ne veut pas vous recevoir. »

Ne sont pas des mensonges, enfin, les circonlocutions, les équivoques ou restrictions mentales qu'on emploie pour taire la vérité aux indiscrets qui n'ont pas le droit de la connaître ou à qui on a le devoir de la cacher. Ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes s'ils sont trompés par cette réponse. De même, vous interrogez un médecin, un avocat, un confesseur sur les confidences qu'on leur a faites, ils vous répondent qu'ils ne savent rien : ils ne mentent pas. Ils ne savent en effet rien qu'ils puissent vous révéler, puisqu'ils sont liés par le secret professionnel ou sacramentel.

Il est permis, ai-je dit, de taire ainsi la vérité à ceux qui n'ont pas le droit de la connaître. Mais, dans l'alternative contraire, l'usage de ces réticences n'est plus permis. Ainsi on ne peut user de restriction mentale ou d'équivoque en matière de religion quand on est tenu de professer sa foi, en confession pour dissimuler ses fautes. Dans les ventes et les contrats, l'acheteur a le droit, s'il le demande, d'être renseigné sur ce qu'il achète ; user de paroles à double sens pour le tromper est un mensonge et une injustice. Il n'est pas permis de dissimuler la vérité lorsqu'on est interrogé par un supérieur dans les choses pour lesquelles on relève de lui. Il n'est pas permis enfin de dissimuler la vérité au prochain lorsqu'on peut la lui dire sans inconvénient. Nous ne sommes pas obligés en justice de lui répondre, mais si nous le faisons, et la charité nous en fait un devoir, nous devons en justice lui dire la vérité.

II

On peut mentir par paroles, c'est ainsi qu'on le fait le plus communément. On peut mentir aussi par écrit : les mauvais journaux, hélas ! ne s'en privent pas pour combattre la religion, selon le conseil de Voltaire : « Mentez, mentez, mes amis, il en restera toujours quelque chose. » On peut même mentir par simple signe, si par exemple on incline la tête lorsqu'il faudrait dire « non, » si à un voyageur qui demande sa route on indique de la main le chemin de gauche alors qu'il faudrait montrer celui de droite.

Une sorte de mensonge est l'hypocrisie, qui consiste à affecter les apparences de la vertu pour s'attirer l'estime des hommes. Elle est un péché grave, lorsqu'elle sert à satisfaire des passions criminelles ou propager de mauvaises doctrines : tel était le cas des pharisiens, si souvent traités d'hypocrites par Notre-Seigneur.

On trompe encore le prochain par la flatterie, en lui décernant des louanges fausses ou exagérées. On le trompe par la jactance, en s'attribuant à soi-même des avantages qu'on n'a pas. On le trompe par la dissimulation, qui consiste à cacher ses sentiments ou ses projets sous des apparences contraires. La dissimulation n'est une faute qu'autant qu'elle a pour but de nuire au prochain. Si on ne s'en sert que pour se mettre à l'abri des indiscrets, elle n'est pas un péché.

Bien qu'elle ne constitue pas un mensonge proprement dit, la violation des secrets n'en cause pas moins un préjudice réel au prochain. C'est pourquoi il est bon d'en faire mention ici.

Le secret est *naturel* lorsqu'on en obtient connaissance soi-même ou par l'indiscrétion d'un autre : il est *promis* lorsqu'on a pris l'engagement de le garder après en avoir reçu communication ; il est *confié* si on en a reçu communication à la condition expresse qu'on le garderait fidèlement, — le secret professionnel est de ce genre ; — il est *extorqué* quand on en a obtenu connaissance d'une manière déloyale, par exemple en écoutant aux portes, en lisant les lettres des autres. Le secret sacramentel, enfin, est celui qu'on connaît par la confession. A ce secret sont tenus non seulement les confesseurs, mais les personnes qui, placées à proximité du confessionnal, ont pu entendre, volontairement ou non, ce qui s'y disait.

La violation du secret naturel et du secret promis constitue un péché plus ou moins grave, selon qu'est plus ou moins grand le chagrin ou le tort subi par la personne dont le secret est trahi. On peut parfois révéler ces secrets sans péché, par exemple pour s'éviter à soi-même ou éviter aux autres un dommage sérieux. Il faut une raison bien plus grave pour violer le secret promis et le secret professionnel. Quant au secret sacramentel, il n'est jamais permis de le trahir, quels que soient les désastres publics ou privés qui puissent en résulter.

III

Le mensonge est-il un péché bien grave ? — Oui, de sa nature le mensonge est un acte essentiellement mauvais. La Sainte Ecriture n'en parle qu'avec horreur et le défend expressément : « Vous fuirez le mensonge, » y est-il dit (Ex., XXXIII, 7). « Celui qui dit des mensonges périra, » lisons-nous dans les Proverbes (XIX, 9). Et ce n'est point là une

simple menace : nous voyons, dans les Actes des Apôtres, Saphire et son mari Ananie frappés de mort séance tenante pour avoir trompé S. Pierre.

Pourquoi Dieu se montre-t-il si sévère pour ce péché ? C'est parce qu'il est la Vérité même ; c'est que le mensonge blesse l'honneur qui lui est dû ; le menteur, au lieu de lui ressembler, imite le démon que S. Jean appelle le père du mensonge. Le menteur fait violence à la nature de l'homme, qui instinctivement le porte à manifester ce qu'il pense et comme il le pense. Il détourne la parole du but pour lequel Dieu l'a donnée à l'homme : elle est destinée en effet à manifester notre pensée et non à la déguiser, à éclairer nos semblables et non à les tromper. S'en servir dans ce dernier but est un abus, un désordre abominable. La vérité est le pain de l'intelligence ; tromper quelqu'un ou bien offrir à son corps une nourriture malsaine est dans les deux cas l'empoisonner, par conséquent commettre une faute grave.

Enfin le menteur met le désordre dans la société. La société repose sur la confiance mutuelle, sur cette convention que chacun dira la vérité aux autres. Or mentir, c'est violer cette convention, c'est détruire cette confiance sans laquelle les relations seraient impossibles entre les hommes. La loi punit avec rigueur ceux qui se rendent coupables de faux en écritures, ceux qui fabriquent et mettent en circulation de la fausse monnaie et de faux billets de banque, ceux qui se servent de faux poids, de fausses mesures, et elle a raison, car toutes ces fautes causent une perturbation profonde. Mais le mensonge en apporte une plus grande, car on se sert plus souvent encore de la parole que de l'écriture, des mesures, des poids ou des monnaies. Aussi le mensonge a-t-il toujours été flétri comme une faute déshonorante. Les menteurs eux-mêmes le sentent bien ; voilà pourquoi ils se troublent et la rougeur leur monte au front lorsqu'ils sont surpris en flagrant délit.

Tous les mensonges, cependant, n'ont pas la même gravité. Le mensonge *joyeux,* qu'on dit pour s'amuser, n'est que véniel, et même n'est pas un péché du tout si celui qui le prononce n'a que l'intention de plaisanter. Le mensonge *officieux,* qu'on dit pour rendre service aux autres ou à soi-même, n'est ordinairement que véniel, lui aussi, à moins qu'il n'en résulte un grave scandale. Cela ne veut pas dire qu'on peut se le permettre sous prétexte, comme on le déclare souvent en confession, qu'il ne fait de mal à personne. Il n'est jamais permis d'offenser Dieu, même pour procurer un bien. Le mensonge *pernicieux* est celui qu'on dit pour nuire aux autres. Il constitue un péché ordinairement grave, à moins que le tort causé par lui ne soit que léger. Le *parjure* et le *faux témoignage* sont deux mensonges accompagnés de serment. En même temps qu'ils violent gravement le huitième commandement, ils constituent un péché contre le second, qui nous défend les faux serments, et contre le septième, si le faux témoignage est la cause d'une injustice. Le mensonge sacrilège, enfin, est celui qu'on commet en confession. Il est plus ou moins grave selon que la faute cachée l'est elle-même.

* *

Evitons tout mensonge, même le plus léger. Alors que le menteur n'est pas cru même quand il dit la vérité, il n'est rien qui nous concilie davantage l'estime des autres que la loyauté et la franchise. Parents chrétiens, habituez vos enfants à dire la vérité. Récompensez-les lorsqu'ils le font, soyez indulgents pour leurs fautes lorsqu'ils les avouent franchement, punissez-les sévèrement, au contraire, lorsque vous les surprenez en flagrant délit de mensonge. Vous aurez beaucoup fait pour leur bonne éducation, l'honneur de leur vie et leur salut éternel si vous parvenez à les préserver de ce vice. Ainsi soit-il.

CINQ MINUTES D'EVANGILE

XXXV

5e Dimanche après la Pentecôte

LA JUSTICE CHRÉTIENNE ET L'HONNÊTETÉ MONDAINE

Vous avez lu au commencement de l'évangile de ce jour cette parole de Notre-Seigneur : « Si votre justice ne surpasse celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. » Ne vous semble-t-il pas que cet avertissement, donné par le Sauveur à ceux qui le suivaient, convienne parfaitement à notre génération, et que nous ayons de sérieux motifs d'en faire notre profit ?

I

Notre vertu, trop souvent, ne surpasse guère celle des scribes et des pharisiens, c'est-à-dire de ceux qui ne sont pas chrétiens ; notre conduite est trop semblable à la leur. Il y a bien des baptisés, mais qui ne s'en souviennent guère, ne pratiquent qu'une religion de mauvais aloi, superficielle, extérieure, et qui n'est de nature ni à les sanctifier, ni à sanctifier les autres et à les porter à Jésus-Christ.

Oui, m. f., nous pouvons l'affirmer sans craindre de nous tromper, et cette confession de nos misères et du peu de valeur de notre vertu sera déjà un grand mérite aux yeux de Dieu. Nous négligeons trop le dedans pour le dehors. Nous n'avons pas assez à cœur de développer notre foi intime, de l'éclairer par une instruction solide, de l'affermir contre tous les doutes et contre toutes les épreuves de la vie.

« La foi est la source de nos victoires sur le monde. *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.* » (I Jo., v, 4). Pensez-vous qu'il ne faut pas une foi forte et une conscience bien pure pour tout supporter, tout sacrifier, et être prêt au martyre, s'il le fallait ? On a dit que les causes pour lesquelles on ne meurt plus, ce sont celles auxquelles on ne croit plus. La cause de la religion est de celles-là.

Un autre défaut qui a des analogies avec le premier, c'est que le bien que nous faisons n'est point assez pur, ni motivé par une intention dont Dieu est uniquement le but. Qui n'agit en toutes choses que pour la gloire de Dieu et le salut de son âme et de celui de ses frères ? Beaucoup s'agitent et seront étonnés au dernier jour de ne récolter que de la paille, selon le mot de l'Evangile, tandis qu'ils espéraient une ample moisson de bon grain.

Beaucoup aussi, parmi ceux qui font profession d'être des chrétiens pratiquants, non seulement s'appliquent à ce qui est extérieur, mais encore, dans ce qui est extérieur, s'attachent aux minuties, aux petites dévotions, à mille et une pratiques, louables sans doute, mais qui n'ont qu'un tort, bien grave, c'est de faire négliger l'essentiel et de faire croire que nous sommes des saints achevés. Si je voulais me servir d'une comparaison, je les assimilerais à ces tables garnies de fleurs et de clinquant, mais dont l'ornementation ne fait que rendre plus frappant le manque de confortable.

Enfin quatrième et dernier trait. Comme les pharisiens, trop souvent, m. f., tous, tant que nous sommes, nous nous montrons d'une exigence outrée à l'égard du prochain, nous ne craignons point de le blesser dans nos paroles, et nous conservons je ne sais quel fiel au fond de nos cœurs, fiel que nous portons, dit Notre-Seigneur, jusqu'au pied des autels. Nous sommes larges pour nous, nous comprenons nos faiblesses, nous les excusons, mais nous sommes durs pour les autres ; nous demandons d'eux une somme énorme de travail, de soumission, de dévouement, de sacrifice, d'humilité, de vertu, sans nous rendre compte que le prochain, fils de l'homme comme nous, est faible et pécheur ; et quand nous ne trouvons pas dans les autres, dans leur parole ou leur conduite, la perfection désirée, nous nous plaignons amèrement, et hautement nous nous déclarons scandalisés.

II

Puis donc que nous sommes tous plus ou moins pharisiens, et qu'aussi cette justice n'est point suffisante pour nous conduire au ciel, après avoir constaté le mal et l'avoir humblement reconnu devant Dieu, il nous faut songer au remède et nous efforcer de monter de quelques degrés dans l'échelle de la vertu.

Ayons d'abord au dedans de nous, m. f., une foi vive, totale, sans réticence, sans ergoterie, acceptant l'enseignement chrétien tel qu'il nous est donné. Quelle pitié c'est parfois d'entendre le raisonnement de personnes, même pieuses, touchant les vérités religieuses, les cérémonies de l'Eglise, les coutumes, les usages, et surtout au sujet de ce par quoi l'Eglise touche à l'humain et au temporel ! Avec la foi, ayons une grande crainte de Dieu et une parfaite pureté d'intention. Que nous importe le monde et ses jugements touchant ce que nous faisons ou ne faisons pas ? Il n'est qu'un juge auquel nous devons songer : Dieu.

Evitons l'orgueil : l'orgueil des honneurs et l'orgueil de la piété extérieure. C'est par là souvent que le démon s'empare des âmes chrétiennes, au milieu même de leurs pratiques religieuses et de leurs actes de charité. De là des susceptibilités, des jalousies, dont le moindre inconvénient n'est pas de détourner de la religion les âmes indifférentes et incrédules.

Sachons réduire à leur juste importance les petites pratiques, et n'en faisons point le pivot de notre piété. Elles en sont l'ornementation, l'épanouissement, ou encore, si vous le voulez, l'auxiliaire. Par elles nous pouvons gagner beaucoup et augmenter notre ferveur ; mais si les circonstances ou notre situation nous rendent impossible leur accomplissement, résignons-nous, et ne sacrifions pas l'essentiel à l'accessoire ; ne conservons pas le corps pour perdre l'âme, car nous perdrions l'un et l'autre.

Soyons bons pour les autres, pour leurs idées, leurs appréciations, leurs jugements, pour leur conduite, et même pour la quantité de services que nous aurions le droit d'exiger d'eux. Pratiquons la charité dans les paroles. Notre-Seigneur semble vouloir nous l'insinuer dans l'évangile de ce matin, car après avoir engagé ses disciples à surpasser la vertu des pharisiens, il leur parle de leur conduite envers leurs frères, et il appuie sur ce point avec une insistance significative. C'est qu'il savait bien que dans cette charité fraternelle est la plus haute garantie de la vertu. Pour être bons envers les autres, en effet, pour n'avoir jamais ni paroles amères, ni rancune, ni ressentiment d'aucune sorte, il faut se dévouer, se sacrifier, s'humilier et s'oublier soi-même. Et quand on est capable d'en arriver là, par motif surnaturel, c'est qu'on aime vraiment Dieu, on est aussi vraiment saint.

* *

M. f., il est écrit qu'au dernier jour les pensées de plusieurs seront révélées et que Dieu ouvrira nos cœurs à la face de l'univers. Que ce souvenir nous excite à être en réalité aux yeux du Père céleste ce que nous voulons paraître aux yeux des hommes. Souhaitons de n'avoir que des vertus et des intentions droites à montrer au jour du jugement.

Sans doute il nous restera toujours des misères et des faiblesses. N'en soyons point trop découragés. Jetons-les avec humilité au pied de la miséricorde infinie de Dieu, et ici-bas, pour que lui-même ait pitié de nous, attachons-nous à pratiquer les trois vertus marquées par le Sauveur dans ses malédictions aux pharisiens : la justice, la miséricorde et la foi.

LA PRÉDICATION DES CHOSES QUI NOUS ENTOURENT

45
L'escargot

Nous avons ce soir un prédicateur qui n'est pas très distingué, qui cependant se donne parfois des airs majestueux quand il sort sa tête et allonge ses cornes. Il ressemble alors à certaines vaniteuses qui lèvent le nez et croient se donner de l'importance

quand il n'y a rien en elles qui leur en donne le droit. Ecoutons l'escargot.

I. — La vanité

« *Ne faites pas comme moi, quand je me montre et m'étale : je porte tout mon avoir sur mon dos.* »

Comme cette leçon convient bien aux femmes et aux filles vaniteuses ! Quand leur tête et leur cœur sont tout occupés de vanités et de niaiseries, il n'y a plus de place en elles pour les pensées sérieuses et les grandes vertus. Il y a peut-être belle enseigne, mais rien dans le magasin. Tout est à l'extérieur, et au dedans il n'y a que pauvreté, misère morale et religieuse.

Vous ne trouverez en elles ni crainte de Dieu, ni piété solide, ni savoir-faire, ni travail, ni économie. Elles ont tout leur avoir sur l'enseigne. N'est-ce pas là, au point de vue purement humain, le cas de ces pauvres filles que vous voyez parées comme des marquises, avec tout ce qu'il y a de plus fin, de plus riche, de plus à la mode, et qui n'ont pas un liard d'avance, quelquefois pas même une chemise sous leurs beaux atours et souvent n'ont pas encore payé leur dernier costume ?

Mais c'est bien plus le cas encore, au point de vue chrétien, de celles qui, sous un costume dernière mode et très riche, cachent une âme toute souillée de péchés, un vilain caractère, un esprit d'indépendance, l'effronterie, l'aigreur, la colère, la jalousie, l'absence de réserve, de modestie et de pudeur. Celles-là sont de beaux sépulcres blanchis au dehors, mais dans lesquels il n'y a que pourriture.

Bien imprudent serait celui qui se laisserait prendre à l'enseigne et sa surprise serait vive quand il constaterait ce qu'il y a dans le magasin ; il n'irait pas loin avant de regretter son emplette.

II. — Rester chez soi

« *Je ne sors jamais complètement de ma coquille, et si je sors un peu je rentre vite. Je t'apprends par là, ô homme, à ne pas trop sortir de chez toi.* »

C'est à tous que je donne cette leçon. Tous vous devez rester chez vous le plus possible.

Je le dis d'abord à vous, *jeunes filles*. Une grande qualité chez une jeune fille, c'est de se produire le moins possible, de fuir le monde, de se tenir cachée sous les yeux de son père et de sa mère. Elle y trouve la meilleure garantie de la conservation de son innocence et la meilleure recommandation pour son établissement.

Au contraire, les jeunes filles qui ont la rage de sortir et de se montrer, de courir les rues, même la nuit, prouvent par là qu'elles n'ont pas le respect d'elles-mêmes qu'elles devraient avoir, qu'elles n'ont pas assez peur du danger, que bien probablement elles ne sont plus qu'une marchandise fripée qu'on a besoin d'étaler avec des apprêts pour pouvoir s'en débarrasser en trompant l'acquéreur.

Je le dis ensuite à vous, *épouses, mères* : restez chez vous. C'est là votre place pour que votre ménage soit bien tenu et que votre mari se plaise à la maison. C'est une condition nécessaire pour n'être pas mêlées aux cancans, aux médisances, aux calomnies qui amènent les haines, les rancunes et toutes sortes de mauvaises histoires.

Aimer la maison est indispensable pour qu'il y ait une grande union et un grand accord entre les époux. Les sorties nombreuses et prolongées amènent le juste mécontentement de l'époux ou de l'épouse, de là résulte entre eux la désunion.

C'est aussi une condition essentielle pour la bonne éducation des enfants. Sans cela les enfants manqueront de surveillance ; ils seront toujours au dehors, dans les rues, dans les mauvaises compagnies et se perdront.

Enfin je le dis même aux *jeunes gens* et aux *hommes*. Jeunes gens, restez chez vous le plus possible, pour garder votre vertu, pour être sérieux, travailleurs, économes, de bonne conduite, toutes qualités qui feront le bonheur de votre vie et assureront votre salut. — Restez chez vous, pères de famille, pour faire aimer la maison à vos enfants en leur donnant le bon exemple sur ce point, pour vous occuper davantage de leur formation et pratiquer le grand devoir de la vigilance. Vous savez le vieux proverbe : quand le chat n'y est pas, les souris dansent.

III. — Rentrer en soi-même

« *En dehors des moments où je cherche ma nourriture, tu me vois me replier et rentrer en moi-même. O homme, fais comme moi ; rentre souvent en toi-même, c'est là mon meilleur sermon.* »

Rentrer en soi-même, c'est rappeler à soi toutes les puissances de son âme pour s'occuper de soi, de sa sanctification, et se rencontrer seul à seul avec Dieu.

C'est ce que bien peu d'hommes savent faire. Ils sont tout entiers aux affaires du dehors et ne s'occupent jamais sérieusement d'eux-mêmes et de leur intérieur : c'est pour cela que devant Dieu ils sont si pauvres, si misérables. Ils s'occupent de l'enveloppe, de l'écorce, de la carcasse, et leur pauvre âme, qui est tout l'homme, ils la négligent complètement.

Pour mettre leur corps en état de paraître en société, ils se regardent au miroir, se lavent, se peignent, se parent. Pourquoi n'en font-ils pas autant pour leur âme ? Pourquoi ne se regardent-ils pas dans le miroir spirituel de l'Evangile, qui nous donne l'idéal du bon chrétien ? En s'y examinant, on constaterait sa misère, ses souillures, et on ne voudrait pas rester dans cet état.

IV. — Les bonnes actions

« *Je rampe, je bave et je ronge de tendres plantes ; ne fais pas comme moi.* »

O homme qui es fait pour le ciel, ne traîne pas

sur la terre tes pensées, tes affections ; mets en pratique le *Sursum corda,* en tenant ton cœur haut. Ne souille pas les autres de ta bave, de tes propos lascifs, de tes paroles obscènes, ne les salis pas non plus par des médisances ; surtout ne bave pas contre Dieu par le blasphème, contre le prochain par des calomnies.

Quand tu vois autour de toi la jeune génération qui appartient à Dieu par le baptême, aie bien peur de ronger et de tuer en elle la vie divine par tes exemples et tes paroles, car alors tu serais l'escargot dévastateur dans le jardin du Christ Jésus.

46

La langue

C'est la langue qui va nous prêcher ce soir. Elle sera bien dans son rôle, puisqu'elle est l'organe de la parole. Mais c'est un prédicateur qui ne donne pas toujours le bon exemple. Ecoutons du moins ses bonnes leçons. Nous en avons tous besoin.

I. — Se défier de sa langue

« *Chrétiens, défiez-vous de votre langue, car, comme l'a écrit S. Jacques inspiré par Dieu, bien que la langue soit un petit organe, elle peut être un très grand mal :* « Modicum membrum est, et magna exaltat. » (Jac., III, 5).

Ce n'est pas sans raison que Dieu a enfermé la langue dans la bouche avec la double barrière des dents et des lèvres. C'est pour qu'on la tienne bien en laisse.

Quel mal peut-il y avoir dans la langue ? Elle peut être la cause de tous les maux, répond S. Jacques. En effet, elle est la soupape du cœur, et comme c'est du cœur gâté que sortent toutes les fautes, tous les crimes, et que c'est le péché qui est la source de tous les maux, on peut dire que c'est de la langue que ces derniers proviennent. C'est de la langue du serpent infernal qu'est sortie la perte d'Adam, perte qui a été le principe de toutes nos misères.

Quand vous troublez un nid de guêpes, c'est tout un essaim qui sort et vous pique. Quand une vipère siffle, les autres accourent. A l'appel de la mauvaise langue, toutes les passions se réveillent et se mettent en activité : la jalousie, la haine, la colère, la cupidité, le mépris des choses divines.

La mauvaise langue est l'étincelle qui met le feu aux poudres et allume l'incendie. En effet, elle allume les passions ; le feu des passions se communique de proche en proche et fait parmi les hommes de plus terribles ravages que l'incendie au milieu des maisons.

La langue, c'est le glaive à deux ou trois tranchants. Elle blesse celui qui parle, celui qui écoute et ceux dont on parle. Comme ceux à qui on parle ont aussi leur langue et répètent presque toujours en l'amplifiant le mal qu'on leur a dit, les coups de langue se multiplient par centaines. Comme des glaives, les coups de langue séparent les meilleurs amis et percent le cœur des victimes.

La mauvaise langue est envenimée. Elle empoisonne des vies entières, rend malheureuses des familles, brouille tout un pays, donne la mort aux âmes en les trompant et en les corrompant.

Elle a et elle communique la rage. Ceux qui sont mordus par la mauvaise langue et ceux qui l'ont écoutée veulent mordre à leur tour. Dans un pays, les mauvaises langues sont semblables à une meute de chiens enragés et déchaînés.

La mauvaise langue est pire que toutes les bêtes malfaisantes. Elle a la ruse du renard, l'habileté du serpent, la férocité du tigre, la saleté du pourceau, le venin du serpent, la rapacité du vautour.

Elle est l'orifice béant d'un sépulcre rempli d'infection : *Sepulcrum patens est guttur eorum* (Ps. v, 11). C'est la mauvaise langue qui mène l'humanité à la dérive, comme le gouvernail mal dirigé perd le navire. Elle est une flamme échappée de l'enfer, car elle est la perte des âmes et remplit tous les jours l'enfer de ses malheureuses victimes.

II. — Les précautions nécessaires

« *O homme, puisque je suis la cause de si grands maux, tu dois prendre des précautions contre moi.* »

1° Il faut lui mettre une bride avec frein. Le frein est nécessaire pour ne pas laisser sa langue se mettre en activité à tout propos. Beaucoup de personnes ont la démangeaison de parler à tort et à travers, sans la moindre réflexion, même quand elles n'ont rien à dire, et souvent aussi quand une passion les tient. Lâcher la bride à sa langue, c'est abandonner à lui-même un jeune cheval dans une course folle sur un terrain semé de précipices. Il faut mettre à sa langue la bride de la prudence et de la réflexion.

2° Et avant de lâcher cette bride, il faut se servir d'une balance, pour peser ce que vaut et l'effet que produira ce que l'on veut dire.

3° Pour pouvoir encore mieux maîtriser sa langue, il faut mettre à sa bouche une « porte de circonstance » : *Ostium circumstantiæ labiis meis* (Ps. CXL, 3), c'est-à-dire une porte qui par l'habitude du silence ne s'ouvre que quand il est opportun de parler.

4° De plus, il est nécessaire qu'il y ait devant la porte un gardien de faction : *Pone, Domine, custodiam ori meo (ibid.),* c'est-à-dire qu'il y ait en nous la défiance habituelle de nous-mêmes et la crainte de manquer d'une manière ou de l'autre dans nos paroles.

5° Et pour que la porte ne s'ouvre que quand ce sera le moment, il faut qu'elle soit munie d'une serrure.

6° Ajoutez à toutes ces précautions l'emploi d'une lime pour rendre moins rugueux, moins blessant, ce que l'on veut dire.

7° Enfin il faut compter sur l'aide de Dieu pour pouvoir bien gouverner sa langue. Il est donc bon de redire souvent la prière que faisait sans cesse un saint abbé : « Seigneur, venez me défendre contre ma langue. »

Et même en prenant toutes ces précautions, notre langue nous jouera encore de vilains tours, car ils sont bien rares, ceux qui ne pèchent pas par la langue : *Quis est qui non deliquerit in lingua sua ?* (Eccli., XIX, 17). Que dire alors de ceux qui ne se surveillent pas sur ce point ?

III. — La langue des autres

« *O homme, prends aussi tes précautions contre la langue des autres.* »

Il ne faut pas être complice des mauvaises langues en les écoutant, en les approuvant et en s'en faisant l'écho. Si celui qui veut parler mal ne trouvait personne pour l'écouter, il se tairait. Celui qui écoute est donc responsable : il tient le sac et l'autre le remplit.

Comment arrêter les mauvaises langues ? Ce n'est pas toujours facile. On dompte les animaux féroces, on chasse le diable avec de l'eau bénite, mais la mauvaise langue est indomptable et l'eau bénite ne ferait que l'exciter.

Quelquefois il faut se servir du balai pour la mettre à la porte.

L'Esprit-Saint nous indique un moyen : « *Aquilo dissipat pluvias et facies tristis linguam detrahentem* » (Prov., XXV, 23) : montrer à celui qui parle mal qu'on est attristé de l'entendre.

Autre moyen : « *Sepi aures tuas spinis,* entoure tes oreilles d'épines » (Eccli., XXVIII, 28). Que celui qui veut mal parler se pique en s'adressant à nous, c'est-à-dire qu'il reçoive des observations sévères, qu'il voie qu'on ne l'écoute pas en faisant semblant de dormir. On peut aussi parler d'autre chose. Si on est supérieur, il est facile d'imposer silence, ou mieux encore de jeter au médisant ses propres os à ronger en lui rappelant les paroles de Notre-Seigneur : « Tu vois un fétu dans l'œil du prochain et tu ne vois pas la poutre qui est dans le tien » (Math., VII, 3). « Que celui qui est sans péché jette la première pierre » (Jo., VIII, 7).

Il faut prendre garde de se laisser tromper, séduire ou corrompre par la langue des autres, soit pour ce qui concerne la foi, soit pour ce qui concerne les mœurs. Pour cela il faut mettre à l'entrée de notre âme un bon Cerbère : la crainte de Dieu, pour empêcher les mauvaises paroles d'y pénétrer.

IV. — La bonne parole

« *Parle bien, de façon à instruire et à édifier ; sois avide d'entendre la bonne parole, car elle est une semence de vie éternelle.* »

S'il n'y a rien de pire que la mauvaise langue, il n'y a non plus rien de meilleur que la langue bien employée. Telle est la vérité que fit spirituellement entendre le fabuliste Esope. On lui avait commandé de préparer deux dîners, l'un avec tout ce qu'il y a de meilleur et l'autre avec tout ce qu'il y a de plus mauvais. La langue y fut le seul mets.

Mais celui qui a le mieux employé sa langue, c'est le Sauveur Jésus, puisqu'il est le Verbe, la parole, la vérité infinie, et qu'il est venu nous révéler nos sublimes destinées et le moyen d'y arriver.

Soyons donc avides de lire et d'entendre ses enseignements, et pour bien parler nous-mêmes, apprenons de Jésus ce que nous devons penser, aimer et vouloir et réglons d'après cela nos paroles. L'Evangile, voilà le garde-fou qui nous empêchera d'abuser de notre langue.

47

L'aveugle

Voici un prédicateur qui inspire la pitié quand on le voit isolé de tout ce qui l'entoure, marchant à tâtons et plongé toujours dans une profonde nuit. Mais comme il a le temps et la tranquillité pour réfléchir, il peut nous donner de bons conseils, surtout s'il est éclairé intérieurement par les lumières de la foi.

I. — L'aveuglement spirituel

« *En me voyant tu me plains, mais n'es-tu pas toi-même plus aveugle et plus à plaindre que moi ?* »

Combien est grand le nombre des aveugles parmi les hommes ! Combien marchent en trébuchant et à tâtons dans le chemin de la vie sans savoir ni où ils vont ni quel chemin ils doivent prendre !

Les aveugles spirituels sont bien plus aveugles que les aveugles corporels et bien plus à plaindre qu'eux. En effet la cécité des yeux du corps cache les personnes, les paysages, les chemins, les objets matériels ; celui qui est atteint de cette infirmité ne peut se suffire pour les besoins de cette vie. Mais la cécité spirituelle cache le monde des âmes, le ciel, le chemin qui y conduit, les moyens à employer pour y monter ; elle cache à l'homme ce qu'il lui est indispensable de connaître : Dieu et notre destinée.

La cécité corporelle cache des *riens*, car le monde sensible n'est rien à côté de Dieu et du ciel. La cécité corporelle rend plus pénible la vie présente, et encore pas toujours : des saints ont été heureux d'avoir cette infirmité. Mais la cécité spirituelle empêche d'avoir les véritables joies de la vie présente et compromet l'éternité.

La cécité corporelle isole un peu l'aveugle de la société des hommes, mais pas complètement, car il a l'ouïe et le toucher pour suppléer à la vue. Mais la cécité spirituelle isole de Dieu, des saints, du ciel et des âmes qui composent la grande Eglise du Christ sur la terre. L'aveugle spirituel est un malheureux égaré dans une nuit noire, au milieu des précipices.

Et combien il y a d'aveugles spirituels !

1° Ce sont d'abord tous ceux qui n'ont pas la foi